

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les deux livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT. À Québec, CHEZ M. F. X. JULEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LORD BROUGHAM (1).

To whom dispute and strife are bills and bread, CRABBE. Ceux pour qui disputes et noises sont jouissance et pitance. Pro rage, lege, grege. Devis de lord Brougham.

Nous avons déjà vu en Angleterre le fils d'un manufacturier placé par son talent à la tête du parti Tory; voici encore un exemple de la sagacité avec laquelle l'aristocratie anglaise, Tory ou Whig, n'importe, sait à propos ouvrir ses rangs aux noms éminents des classes inférieures.

Quant au lord baron Henri Brougham et Van de Brougham, jadis M. Brougham tout court il appartient, à la vérité, à une famille très-ancienne de Westmoreland, puis, suivant le Peage de Loige (2), elle ne remonte à rien moins qu'au temps d'Édouard-le-Confesseur.

Un mérite d'être le premier patricien de sa famille, lord Brougham joint encore celui d'être né sans fortune, ce qui est un obstacle partout, et en Angleterre plus que partout.

Un an avant la publication de ce livre, en 1802, un jeune condisciple de Brougham, Francis Jeffrey, qui devint bientôt un des critiques les plus distingués de la Grande-Bretagne, fonda la Revue d'Edimbourg (Edinburgh Review).

une correspondance en latin avec plusieurs savants de l'Europe, il apportait un ardeur égale à ses études classiques, lisait Démocrite, Cicéron, Milton et Dante, se plongeait dans le détail de la jurisprudence anglaise, et se préparait à la vie publique en s'exerçant à la parole dans le Speculative club, célèbre association où la jeunesse universitaire d'Edimbourg préludait aux luttes du barreau et de la tribune.

À la fin de ses études, un de ses condisciples, le jeune lord Stuart de Rothesay, avec lequel il s'était lié d'amitié, lui proposa de l'emmener avec lui dans un voyage sur le continent. Ils parcoururent ensemble la seule partie de l'Europe alors accessible aux touristes anglais, c'est-à-dire la Suède et la Norvège.

Cependant la paisible carrière des sciences ne pouvait suffire pour absorber l'ardente énergie du jeune Anglais; il se sentait attiré vers la vie active par une irrésistible impulsion, et au moment même où il débutait avec succès dans les hautes mathématiques, il préparait deux volumes d'économie politique, qui parurent en 1803 (il avait alors 24 ans), sous le titre de An Inquiry into the colonial policy of the European powers (Recherches sur la politique coloniale des puissances européennes).

Un an avant la publication de ce livre, en 1802, un jeune condisciple de Brougham, Francis Jeffrey, qui devint bientôt un des critiques les plus distingués de la Grande-Bretagne, fonda la Revue d'Edimbourg (Edinburgh Review). Cette Revue eut un succès prodigieux; c'était le premier recueil de ce genre; la critique périodique sérieuse n'existait alors ni en Angleterre, ni en Europe; on avait des livres ou des articles de journaux, mais on ne connaissait pas les Revues. Bientôt les imitations naquirent par centaines. D'abord, en opposition de l'Edimbourg-Review, qui défendait les principes whigs, fut fondé le Quarterly Review, sous l'inspiration

des Tories; puis vinrent successivement le Westminster Review, l'Atlas, le Spectateur, l'Examinateur, l'Athenaeum, etc., etc., sans compter les innombrables Magazines. Ces publications d'un nouveau genre, qui exercèrent sur le mouvement littéraire et politique de l'Angleterre une si grande influence restèrent, sous l'Empire, presque inconnues à la France; nous avons commencé à les imiter sous la Restauration; l'Europe les a imitées à son tour, et aujourd'hui il n'est guère de pays civilisé qui n'ait ses Revues.

Un jeune et brillant état-major littéraire s'établit autour du directeur de la Revue d'Edimbourg; sir James Mackintosh, le célèbre avocat défenseur de Peltier contre Napoléon, Sydney Smith, William Hazlitt, le bizarre Thomas Carlyle, l'élegant Macaulay, dont les whigs ont fait plus tard, si je ne me trompe, un ministre de la guerre, tous ces intrépides reviewers, luttant sans relâche contre les champions du parti Tory, introduisirent dans le monde des intelligences une animation jusqu'alors inconnue. Parmi tous les rédacteurs de la Revue d'Edimbourg, Brougham se plaça bientôt en première ligne; collaborateur assidu de ce recueil jusqu'en 1828, il l'enrichit, sur toutes sortes de sujets, d'une masse d'articles qui, réunis, ne formeraient pas moins de douze à quinze volumes.

Après avoir débüté avec succès, comme avocat, devant les tribunaux d'Edimbourg, M. Brougham, appelé en 1804 à plaider une affaire devant la Chambre haute, forma le projet de se fixer à Londres. Le barreau anglais était alors représenté par trois hommes éminents, Erskine, Mackintosh et Samuel Romilly. Le nouveau venu n'aurait pas à se faire remarquer par son activité, sa véhémence éloquent, l'originalité de son accent écossais, et le sans-gêne de ses allures; après la retraite de ses devanciers il partagea bientôt avec M. Scarlett le trône de la chaire. Il brillait surtout dans les causes criminelles, et

se montrait sans rival dans l'art de remuer un jury anglais. Cet avocat de mauvais ton, écrivain, en parlant de lui, en 1825, un voyageur français (M. Pichot), a peut-être autant et plus de science que sir Samuel Romilly et sir James Mackintosh, mais il lui manque leur goût et la pureté de leur style. Sa manière, dans les plus solennelles occasions, rappelle la taverne. Il a de la véhémence et de l'énergie; son ironie est amère, et ses invectives terribles; mais même quand il défend une mauvaise cause, et il passe pour aimer à s'en charger, son audace devant les juges ressemble à la menace; c'est l'orgueil de la supériorité, il est vrai, mais dans le sanctuaire des lois, cet orgueil a un air d'insolence. Quand il interroge un témoin dans la déposition l'embarras, il dédaigne souvent les adroites précautions du métier; son regard se fixe avec mépris; il y a du fiel dans le son de sa voix. S'il parvient à l'embarrasser, la perdue joie de son sourire fait mal...

Remarquons cependant que M. Brougham savait quelquefois élever la trivialité de son débit à la hauteur de son auditoire. Dans le fameux procès de la reine, dont nous allons parler plus loin, sa rude et nerveuse éloquence fut pleine de dignité. On a souvent comparé, non-seulement comme homme politique, mais aussi comme avocat, M. Brougham et M. Dupin; il y a pourtant entre les deux hommes la même différence qu'entre les deux peuples auxquels ils appartiennent: M. Dupin, avocat, ne brillait, à la vérité, ni par l'éloquence de la période, ni par la noblesse de la tenue; mais si sa vivacité fougueuse et souvent triovale n'atteignait pas toujours à l'énergie, elle ne descendait jamais jusqu'à la brutalité insolente de son confrère anglais.

En 1808, M. Brougham, déjà distingué au barreau, saisit l'occasion d'une affaire relative aux ordonnances du Conseil pour se frayer un chemin vers la tribune, en attaquant vivement, éloquentement ces ordonnances au barreau et dans la Revue d'Edimbourg. On sait qu'en réponse au fameux décret, daté de Berlin, par lequel Napoléon, maître du continent, déclarait l'Angleterre en état de blocus, et défendait, sous peine de capture, à tout bâtiment neutre de porter des denrées à l'ennemi, le gouvernement anglais avait rendu une ordonnance semblable, déclarant également les côtes de France en état de blocus, et interdisant à toutes puissances neutres l'entrée des ports français. De ces deux décrets, également oppressifs, résultait une perturbation universelle dans le commerce des États neutres, placés entre le marteau et l'enclume, et soumis à des restrictions mortelles pour leur prospérité. Brougham se fit l'organe des réclamations des bâtiments capturés, et sa réputation d'avocat et d'écrivain politique devint bientôt assez éclatante pour que le parti whig crût devoir lui ouvrir l'entrée du parlement. Ce fut, je crois, le duc de Bedford, qui, en 1810, le fit élire député par le bourg-pourri de Camelford. Dans les deux premières années de son séjour à la Chambre, il ne se distingua guères que par deux discours contra ces mêmes ordonnances du Conseil, et en faveur du commerce des neutres, déjà défendu par lui comme avocat et comme écrivain. La guerre qui éclata bientôt entre l'Amérique et l'Angleterre justifia les prévisions de l'orateur. (A continuer.)

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 15 février.

LA VAPEUR D'ETHER.

Ecce iterum!... Cette feuille de vaufrat plus à enregistrer les faits d'étrange étiologie. Nous nous bornons à choisir parmi ceux qui ont fait le sujet des dernières discussions, les exemples qui tiennent le plus à une argumentation sérieuse: On a fait à l'Hôtel-Dieu une large incision sur le pied d'un enfant stupé, auquel on avait enlevé un os métatarsien, sans douleur, mais l'opération terminée, et immédiatement après son réveil, ce même enfant ressentit dans le pied des douleurs tellement vives que, pendant deux heures, il poussa des cris déchirants, phénomènes que nous n'observons jamais, à la suite même des plus grandes opérations. La veille survint avec fièvre, et ce ne fut que le lendemain matin que cette exacerbation tomba en partie. On eût dit alors que des affusions froides sur la tête; mieux eût valu faire aspirer de la vapeur d'eau tiède; mais ce qui surprendra peut-être, c'est que cette circonstance imprévue et très difficile à prévoir, comme toutes celles qui résultent d'une ivresse quelconque, a été pour le chirurgien qui en entretenait les étudiants à sa clinique, une occasion pour démontrer que cet exemple ne prouvait rien contre la nouvelle méthode: qu'étant parvenu à endormir le malade, on avait atteint le but qu'on se proposait, avoir, une opération sans douleur, et que, conséquemment, on n'avait point s'arrêter aux phénomènes consécutifs qu'avait éprouvés cet enfant.

Nous pensions, nous, que c'était un obstacle à un motif sérieux de réflexion de savoir si l'on pouvait mieux faire endurer des douleurs atroces, un délire furieux et de la fièvre pendant les deux heures qui suivent une opération sans douleur, que de faire souffrir pendant toute la durée de cette même opération, c'est-à-dire pendant dix minutes au plus, sans déterminer dans l'organisation toujours délicate d'un enfant, et surtout d'un enfant malade, un ébranlement aussi qu'il résultait de l'opération. Mais ces considérations n'ont point empêché l'habile professeur, et il a annoncé qu'il poursuivrait la voie d'expérimentation dans laquelle il s'était engagé. N'en déplaçons son mérite qui est réel, et pour le cas spécial dont nous venons de parler, toute son argumentation n'a été que le paraphrase de la trop fameuse dent de l'illustré Bilibotquet. Passons à d'autres exemples: A Necker, on a extrait à un homme, sous l'influence de l'éther, une dent molaire. Lorsqu'il se réveilla, il déclara qu'il avait bien senti qu'on lui arrachait une dent, mais qu'il n'avait aucunement souffert. J'étais si bien tapé, disait-il, que je ne pouvais pas me remuer; jamais je n'ai été si poché. Qu'on nous permette ici une courte digression.

Suivant les médecins, l'abus du vin et des alcools est nuisible à ceux qui en font usage, et sans parler de l'ivresse, qui peut entraîner à sa suite les plus fâcheux effets, l'action stimulante de ces deux sortes de liquides sur l'estomac et le cerveau réclame impérieusement une grande modération dans leur emploi; voilà ce que dis-

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LA ROSE D'HAZELDONN.

Je ne rapporterais pas l'histoire sanglante qu'on va lire, je n'en révélerais pas les détails vraiment épouvantables, si je n'étais bien sûr que les auteurs de ce drame terrible n'existent plus, et que les familles mêmes auxquelles ils appartiennent, dispersées ou éteintes, ne pourront m'accuser de leur rappeler de cruels souvenirs.

Comme il se proposait de suivre la carrière des armes, il comptait déjà parmi ses amis un grand nombre de jeunes militaires, dont la plupart viraient à associer à ses folies et à ses plaisirs, et en recevoir l'éclat par leur galité impétueuse et leur esprit vif et léger. La chasse, la pêche, les courses à cheval, occupaient toutes nos journées; puis les dîners splendides, où coulaient des vins délicieux; et la nuit, des danses et des chansons joyeuses au son d'une musique champêtre; c'était un ravissement, un délire continu. Mais un bout de quinze jours, le charme de la nouveauté était épuisé, et la troupe brillante de jeunes seigneurs voulut se créer d'autres plaisirs.

inquiètes, mais les jeunes filles croyaient faire un rêve de bonheur. Jamais cavaliers plus aimables ne les avaient saluées, jamais propos plus doux n'avaient frappé leurs oreilles, et plus d'une fois elles sentirent battre avec violence leur cœur, qu'elles avaient peut-être ignoré jusqu'alors.

Dans la foule des danseuses, une jeune personne se faisait remarquer par ses grâces, sa modestie et sa beauté; on l'avait surnommée la rose d'Hazeldonn; elle était l'objet de l'admiration générale et l'on brigait avec empressement l'honneur d'être son cavalier.

Excepté lord L... tous les jeunes seigneurs rivalisaient auprès d'elle de galanterie et de soins empressés. Un jeune capitaine de la garde, d'une haute naissance, d'une belle figure et d'une taille athlétique, semblait briguer avec plus d'ardeur que tous les autres l'honneur de plaire à la jeune Marie; après lui venait un homme d'un extérieur tout aussi agréable et d'une naissance tout aussi distinguée. Souriant-elle par hasard à l'un de ces rivaux, leur contenance devenait tout à tour sombre ou radieuse.

Le capitaine tenait déjà la main de la belle Marie, avec laquelle il comptait danser la première contredanse, mais son rival, que nous appellerons Trévor, l'arrêta.

Puis, d'un ton sec et tranchant: — Capitaine, elle m'a déjà donné sa parole. Et d'une voix douce en se tournant vers Marie: — Mademoiselle, c'est à vous que j'en appelle. — Je crois, en effet, répondit la jeune fille en rougissant, me souvenir d'avoir promis à M. Trévor; mais, si je le pouvais, je danserais avec tous les deux. Capitaine, vous ne m'en voulez point, n'est-ce pas? Et son doux sourire cherchait à l'apaiser.

Le capitaine était nonchalamment appuyé contre une fenêtre quand M. Trévor arriva. Il l'aperçut, il palit et se retira d'un air indifférent; mais j'aperçus son œil étincelant fixé sur la porte par où son rival venait d'entrer. Ils se saluèrent d'un air froid, mais poli. Nous entourions, au nombre de vingt, une table couverte de mets recherchés; tout paraissait devoir aller à merveille. Les plais étaient exquis, les vins étaient délicieux et la conversation animée et intéressante. Le capitaine et Trévor étaient placés à une grande distance l'un de

l'autre et semblaient avoir oublié leur rivalité. À huit heures le dessert fut servi, et de nombreuses bouteilles de vin de Madère, de Champagne et de Porto furent placées devant nous. Le dernier bal devint le sujet de la conversation; et après quelques-uns de ces toasts que les jeunes gens ont coutume de porter entre eux, lorsque les vapeurs du vin commencent déjà à produire leur effet, lord F... se leva, et, portant au dessus de sa tête un verre dont le pétillant champagne faisait couler les bords, il s'écria:

— Chers amis, remplissez vos coupes, que le vin coule à longs flots, rasade pleine; il s'agit d'un toast qui vous sera bien cher; nous buvons à la santé de la belle Marie, de la rose d'Hazeldonn. Des acclamations unanimes accueillirent ce toast. Je crus m'apercevoir que la main du capitaine tremblait en portant le verre à ses lèvres; — Et qui se chargea de répondre pour elle? Qui se chargea de remercier l'assemblée au nom de la belle d'Hazeldonn? dit un jeune étourdi.

— Mais, parbleu! son favori de la soirée, Trévor, répliqua un autre. — Allons, Trévor, debout, débout! pourquoi hésiter! Vous vous en êtes emparé toute la soirée; impossible de danser avec elle; à peine pouvait-on lui adresser quelques mots. Trévor regardait autour de lui d'un air heureux et triomphant, et semblait disposé à se lever, quand quelqu'un s'écria: — Non, non, Trévor n'est pas le favori! Dix à parier contre un que c'est le capitaine. Alors s'élevèrent des débats sérieux, où chacun des convives prit parti pour l'un des deux rivaux. Pour eux, ils gardaient un morne silence.

encore indécis entre ses deux adorateurs. Croix ou pile, le gagnant sera le bien-aimé. Un long éclat de rire suivit cette bizarre proposition; mais le front des deux rivaux ne se dérida pas. Le capitaine, voulant affaiblir un air d'indifférence, la pâleur de son visage trahissait son émotion secrète; il ne détachait pas les yeux de son verre, que sa main semblait presser d'une étreinte convulsive. Plus âgé, plus maître de lui-même, Trévor paraissait impassible.

Je m'étonnais d'abord de les voir s'attacher tant d'importance à une bagatelle; mais, après un instant de réflexion, ma surprise cessa. Un rien suffit pour irriter l'amour-propre, l'orgueil, la jalousie, terribles passions, qui entraînent et maîtrisent les hommes. — Capitaine, dis-je tout bas à mon voisin, je crois en vérité qu'à vous seul appartient l'honneur si vivement disputé aujourd'hui; j'ai vu la jeune Marie sourire d'orgueil et de plaisir en recevant vos premiers hommages. — Vous avez raison, me répondit-il, en s'efforçant de sourire; je ne crois pas que Trévor ait le droit d'y prétendre. L'air sombre des deux rivaux avait gâté la gaieté des convives. Il se fit un moment de silence. — Messieurs, s'écria enfin Trévor, nous avons fait beaucoup de bruit pour rien; de me semblait, mais puisque la question, toute puérile qu'elle soit, n'est pas encore résolue, je dois dire que ce soit peut-être ridicule de ma part, mais la beauté d'Hazeldonn est à moi, à moi seul; elle a de bonnes raisons pour préférer à tous les autres cavaliers mon rival, ne serait-ce que son œil brillant. — Certainement je ne sais quoi qui lui fait préférer le capitaine à Trévor, s'écria le capitaine pour ne pas lâcher le point d'incident. — Inopiné! que voulez-vous dire?



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 13 AVRIL, 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

Un EXTRA du Colonist de Toronto nous apprend que le Columbian et le Northumberland...

Le prix des grains continuait en hausse. La demande pour l'exportation en France augmentant.

La fleur du Western Canal était le 4 mars à Liverpool de 12s et celle de la Nouvelle-Orléans à 11. Hausse de 6d à 1s. sur les ventes antérieures.

Il y eut une grande demande pour du blé sur le marché de Londres le 5 mars. Hausse de 2s. par quartier en conséquence.

Les relations entre la Turquie, la Grèce et la France menacent l'Europe d'une guerre. Il y a de graves inquiétudes dans plusieurs départements en France, en Belgique et en Ecosse.

L'entente cordiale a renoué ses deux nœuds. M. Guizot et Lord Normanby sont reconciliés. Le premier ministre de France a fêté l'Ambassadeur Anglais dans un banquet et une brillante soirée.

On s'occupe beaucoup en France du projet de loi maintenant devant la Chambre des Députés, pour encourager la navigation à vapeur entre l'Amérique et la France.

Le ministre de l'intérieur a proposé un Bill afin d'accorder cinq millions de francs pour aider les Institutions Charitables, en conséquence des prix élevés des provisions.

Les affaires des Indes offrent encore la perspective d'une guerre avec les Sikhs. Le gouverneur-général des Indes a quitté la capitale pour aller dans les Provinces rebelles.

La Situation.

Si l'on en croit "dame rumeur" le ministère Draper est aux abois. De nouvelles négociations ministérielles sont ouvertes. M. Caron est chargé d'organiser une administration.

Président du conseil l'hon. F. A. Quesnel ou R. E. Caron, procureur-général, L. H. La Fontaine ou H. Black; commissaire des terres, A. N. Morin; secrétaire provincial, L. H. La Fontaine ou H. Black; solliciteur général, T. C. Aylwin ou L. T. Tremblond.

pensée sur tous ces bruits, nous devons dire que nous y avons peu de foi. Comment veut-on que l'opposition bas-canadienne entre de cœur dans les nouveaux arrangements...

Qu'on ne s'impatiente pas de la prudence de nos chefs dans cette circonstance, nous avons raison d'être sur nos gardes.

Nonobstant tout le désir que nous avons de voir renaitre la confiance dans le pays par l'entree au pouvoir de notre parti, nous sommes certains que jamais nos chefs consentiront à l'accepter à la condition de placer M. Smith sur le banc et M. Daly dans un gras emploi.

Nous savons gré à lord Elgin de ses bonnes intentions à notre égard. Mais nous aimerions à voir la pratique constitutionnelle suivie en tous points.

A TOUT PÉCHÉ MISÉRICORDIE.—Le Mercury de Québec nous apprend que le Canadien fatigué de son rôle de tory, de loose fish et de réactionnaire va dépoiler le vieil homme pour devenir Canadien tout de bon.

Nous nous réjouissons de grand cœur si un changement pour le mieux s'opère chez notre confrère de Québec. Le Canadien nous a fait bien du mal depuis la résignation des ex-ministres; mais si méchant que fut son passé, s'il reconnaît sa faute et s'il se repent il a droit à l'absolution.

Il nous tarde de connaître son nouveau programme. Son rédacteur actuel M. Aubin est avantageusement connu du public Canadien. Tout le monde se rappelle le spirituel Fantastique, le Castor et les divers écrits de ce monsieur.

La Température.—Le printemps cette année est capricieux comme une jolie femme; tantôt il nous sourit agréablement et nous envoie de doux et chauds rayons du soleil, tantôt il prend un air maussade et boudeur, et voudrait se faire passer pour le sombre hiver.

Le lieutenant-colonel sir Charles Cliechester, commandant le Sixième régiment vient de mourir à Toronto, après quatre jours de maladie. Cet officier s'est distingué en Espagne en 1835-6 et-7. Il a été présent et blessé à plusieurs batailles, entr'autres aux engagements de Bilbao, Hermand, Mendigua, Azara, Alca, Ametza.

ÉMIGRATION DE L'IRLANDE.—Nous voyons dans les derniers journaux d'Europe que l'émigration de la population Irlandaise va inonder l'Amérique au printemps. Les ports sont remplis de gens se préparant à partir.

UN LOOSE FISH DANS L'INQUIÉTUDE.—L'influence de la Gazette des Trois Rivières, nous amuse beaucoup; c'est malheureux que nous n'ayons pas dans notre feuille un petit coin pour les caricatures, nous serions partager l'agrément au public.

Elle était pourtant par d'abord se croyant destinée à une grande mission. Elle avait un ton et des airs de prophète. Elle annonçait au monde entier ses vastes projets de régénération sociale en Canada.

DINER DE L'ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE DE MONTREAL.—Cette excellente association a célébré son second anniversaire mardi dernier par un magnifique dîner préparé à l'hôtel de Québec.

Nous applaudissons de tout notre cœur aux objets qu'on en vue les fondateurs de cette association; relever le caractère de la profession, faire sentir à ceux qui se destinent à cette carrière qu'ils travaillent non à un vil métier mais à un art noble, utile et honorable.

Le BARREAU ET LE BANC DE MONTREAL.—Depuis longtemps le Barreau et le public de ce District ont eu beaucoup à souffrir de l'état du Banc. Nous n'avons vraiment que deux Juges effectifs.

Occasion était trop belle pour faire voir à l'Exécutif l'urgence obligation qu'il y a de remplir les vacances sur le Banc. Une assemblée fut tenue à deux heures dans la Bibliothèque des Avocats afin d'exprimer l'opinion de la profession sur la nécessité de nommer un Juge en Chef et de permettre à M. Gale de résigner en lui accordant une pension.

La Banque d'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.—Nous avons publié et nous republiions encore sur notre 4e page le rapport des affaires de la Banque d'Épargnes de la cité et du district pour les 10 mois écoulés depuis sa fondation au 1er avril courant.

gus était présents. Les procédés furent adoptés unanimement. Nous regrettons pour les messieurs du Barreau et pour les plaideurs que le Ministère Provincial soit dans un état de désorganisation à peu près complète, et par conséquent incapable de remédier immédiatement à un aussi grand mal.

Voici les procédés de l'assemblée de samedi: A une assemblée du barreau de la cité de Montréal, tenu le 10 du courant, en la chambre des avocats, au palais de justice, en la dite cité de Montréal, à laquelle étaient présents les membres suivants, savoir:—MM. La Fontaine, Chénier, Judah, Cross, Dorion, A. Ouimet, F. Peltier, Carlier, Robertson, Bethune, Fleet, Gardard, Le Tourneur, Buchanan, MacDonnell, Loranger, Ibbotson, Beaudry, Taylor, Buchanan, Hubert, Moreau, Ross, Le Blanc, Audy, Day, Easton, Rossier, G. Ouimet, Scott, Tailhades, Coursolles, Bouchette, Hart, Salmon, Conolly, Roy, Armstrong, Lafrenaye, McIver, Poitras, LeBlanc, Burroughs, Johnson, A. R. Chénier, Bédigne, Rochon, Papin, Fenwick, Berthelot, J. A. Morin, Radiger, MacKay.

T. Peltier, écrivain, ayant été appelé au fauteuil, et R. MacKay, écrivain, prié d'agir comme secrétaire, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées, savoir:

1° Sur motion de M. Buchanan, secondée par M. Johnson: Résolu.—Que le barreau de Montréal, croit de son devoir d'exprimer le regret qu'il éprouve de voir que, depuis le décès de l'honorable juge en chef Vallières de St. Réj., le nombre des Juges du banc de la reine par ce district soit resté incomplet, et que le banc soit composé de telle manière qu'il n'ait pu avoir de quorum pour l'administration de la justice à cause de l'indisposition accidentelle du seul juge comme il est arrivé ce matin.

2° Sur motion de M. Taylor, secondée par M. Moreau: Résolu.—Que les intérêts du public ont beaucoup souffert depuis la mort du juge Vallières, de l'état incomplet du banc, ou l'impossibilité et l'injustice d'exiger des Juges seuls, auxquels leur santé personnelle permette de s'acquiescer des devoirs de leur office, une double portion de travail.

3° Sur motion de M. Rose, secondée par M. Berthelot: Résolu.—Que le barreau ayant fait cette expression publique de ses sentiments, espère que l'exécutif apportera la remède aux inconvénients dont on se plaint.

4° Sur motion de M. G. Cartier, secondée par M. Easton: Résolu.—Qu'une copie de ces résolutions soit transmise à Son Excellence le gouverneur général, par l'entremise du secrétaire provincial. 5° Sur motion de M. Loranger, secondée par M. A. Robertson, des remerciements sont votés au président, et l'assemblée s'ajourne. Par ordre du Président, (Signé) R. MacKAY, Secrétaire.

sont tous les livres. Est-ce que, par hasard, l'ivresse éthyérée, pour avoir élu domicile dans le pommou, doit faire exception à ces sages préceptes? Nous ne le pensons pas; car si tant est que, dans certains cas, le plaisir soit poussé jusqu'à l'extase, avant peu, n'en doutez pas, vous verrez des ivrognes d'éther; conséquemment un vice de plus dans la société, un moyen de corruption, peut-être même un genre nouveau de maladie, et cela, sous le haut patronage de la médecine. C'est là du moins quant à présent, l'effet le plus immédiat et le plus sûr qui apparaisse à nos yeux. Passons à un autre exemple. Une jeune fille, avant d'être opérée, a été placée sous l'influence de l'éther. A peine avait-elle fait quelques aspirations de vapeur, qu'elle tomba dans de violentes convulsions hystériques. L'opération est ajournée; le lendemain, nouvelle tentative, nouvelles convulsions, et nouvelle ajournement; enfin, une troisième expérience réussit, c'est-à-dire qu'on parvient à l'endormir, et on lui arrache un ongle sans douleur. Ceci se passait à la charité. On pensera peut-être que toutes les précautions conseillées par la prudence n'ont point été observées par l'opérateur: c'est possible. Autre exemple: ces jours derniers, une modeste chambre d'hôtel garni a été le théâtre d'une scène d'ivresse passablement dramatique. Un jeune homme désirant se débarrasser d'une incommodité gênante, bien plutôt que d'une maladie, pria un jeune docteur de lui pratiquer, pendant son asphyxie, le débridement que réclamait son état. On prépara les instruments et on l'enivra. Mais au lieu d'une ivresse gaie, triste ou somnolente, une véritable fureur s'empara de ce jeune homme, et la terreur qu'il répand autour de lui est si profonde, que tous ceux qui étaient présents, opérateur et aides, prennent la fuite pour éviter l'imprudent usage qu'il eût pu faire sur eux d'un bistouri dont il s'était emparé dans son accès. Est-ce là un cas exceptionnel? Non. Celui dont la société des docteurs allemands a été témoin est parfaitement identique, et constitue une éventualité dont il faudra désormais tenir compte chez les jeunes gens doués d'une constitution impressionnable.

A VENDRE A CE BUREAU,

Le 1er Volume, élégamment relié, de l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, comprenant les 12 Livraisons de l'année 1846.

PRIX 20s.

mot? Je suis bien sûr, capitaine, que vous n'avez pas intention de me chercher querelle. S'il m'est échappé quelque chose de choquant pour vous, j'en suis fâché, je vous assure; mais, quant à la jeune beauté dont il s'agit, continuait-il, je suis sûr, en dépit des sombres regards de mon rival, que son sein est favorable. Ainsi, monsieur, dit-il en se levant, je vous remercie pour elle; et il se rassit. Trévor s'était montré conciliant, bon et affable dans ce petit discours; j'espérais que le capitaine se calmerait, il n'en fut point ainsi.

— Lève!... — Oui, je l'ai dit, reprit l'autre d'une voix ferme. — Vous savez quelles excuses vous me devez à l'instant même! — Des excuses!... je n'en fais jamais. Et il jeta sur son adversaire un regard impétueux. — N'en attendez pas de moi non plus! s'écria Trévor d'une voix terrible. Et il lança sur le capitaine le verre qu'il avait à la main. A l'instant tous les convives se levèrent dans le plus grand tumulte; on n'entendait que des cris et des voix confuses. Les deux adversaires restaient seuls calmes au milieu de cette scène de désordre. Trévor n'avait pas quitté sa place, il était là, immobile et silencieux, les deux bras croisés sur sa poitrine, tandis que le capitaine, tout en essayant les taches de vin dont il était couvert, s'approchait de lord F... et lui disait tout bas: — Milord, vous avez ici des pistolets? Hétons-nous de terminer ce petit différend; mais mon ami le capitaine V... me servira de second. — Mon cher ami, lui répondit lord F... très agité, c'est là une bien absurde querelle, indigne de deux hommes de sens. Allons, ne faites pas de ma maison une scène de meurtre; touchez-vous la main et que tout soit fini. — Milord, vous savez mieux que personne que ce que vous me demandez est impossible. Capitaine V..., faites-moi le plaisir d'aller prendre les pistolets; vous les trouverez dans le tiroir de sa secrétaire. Puis il ajouta avec le sang-froid d'un homme accoutumé à ces sortes d'affaires: — Mais ne serait-il pas plus court de nous y transporter nous-mêmes? — Allons, allons, des pistolets! qu'on en finisse au plus tôt! s'écria une troupe de jeunes étourdis à qui les fumées du vin troublaient

la maison. — Maudite soit la jeune fille pour qui deux honnêtes gens vont s'entredorer chez moi! s'écria lord F... Et, s'avancant vers un groupe de sept ou huit personnes, au milieu desquelles Trévor s'entretenait tranquillement de ce qui allait se passer: — Mon cher Trévor, je vous en conjure, quittez ma maison; qu'on ne dise pas que j'invoite des amis à ma table pour les voir verser leur sang. Allons, venez, venez avec moi. — Impossible, répondit Trévor, il faut que cette querelle se vide ici même; tous les efforts de votre généreuse bienveillance sont inutiles. P... me servira de second. Allez donc, dit-il à ce jeune baronnet, vous entendre avec le capitaine V... Un des spectateurs s'approcha de Trévor et lui dit que le capitaine coupait un schelling en deux à plus de vingt pas. — S'il en est ainsi, dit-il en souriant et sans laisser apercevoir la moindre trace d'émotion, il ne me reste plus qu'à signer mon testament, car je suis myope, et mon affaire est faite. Il se détacha du groupe qui l'entourait et s'avança vers le capitaine, qui parlait avec plusieurs officiers. — Capitaine! s'écria-t-il d'une voix ferme. Et le capitaine se tourna vers lui d'un air mécontent. — On dit qu'un homme que vous avez pour point de mire est un homme mort. Et sa contenance fière et orgueilleuse trahissait un sentiment de curiosité. — Vous n'ignorez pas que je suis myope et assez maladroït de ma nature. Tous les spectateurs se regardèrent avec surprise. — Quoi! me dit mon voisin, Trévor recule, il fait amende honorable. Et le capitaine, avec un sourire méprisant: — Au fait, monsieur!

M'y voici. Il n'est pas juste que nos armes soient inégales; croyez-vous, mon cher maître, que je poserais pour recevoir votre balle sans avoir l'espoir de vous la rendre? Non! puisque c'est vous qui avez amené la querelle, puisque c'est votre folie qui a provoqué le combat, j'insiste pour que nous nous battons vis-à-vis l'un de l'autre, face à face, sein contre sein, à bout portant, à travers la table. Oui, s'écria-t-il avec fureur, nous tomberons ensemble, nous irons au diable de compagnie, et tout sera dit! — C'est affreux! c'est infâme! c'est épouvantable! répéta-t-on de toutes parts; nous n'assisterons pas à une pareille boucherie. Et sept à huit personnes se retirèrent avec horreur. Le capitaine ne répondit rien; il consultait ses amis. — Maintenant quel est le lâche? demanda Trévor d'un air ironique. — Vous le saurez bientôt, répondit le capitaine avec calme en r, j'accepte vos conditions; mais elles sont affreuses, elles sont indignes, et puissent les malédictions des deux familles tomber sur vous. — Les pistolets sont-ils prêts? demanda Trévor, sans faire attention aux imprécations du capitaine. On lui répondit que les deux témoins étaient sortis pour tout préparer. Il fut convenu que l'on se battrait dans la galerie destinée au tir, afin de ne point donner l'alarme aux domestiques. Ce fut en vain que les spectateurs essayèrent de nouveau de faire comprendre aux deux antagonistes toute la barbarie de leur épouvantable duel. Plusieurs d'entre eux montèrent à cheval pour aller prévenir la police, et lord F... courut avertir les témoins du genre de combat qui allait avoir lieu. Il tressaillait d'horreur et jetèrent au loin les pistolets qu'ils avaient commencé à charger. Mais après un instant de réflexion, ils convinrent de ne point y placer de

balles, et de les remettre ainsi entre les mains des combattants. Deux bougies furent apportées dans la galerie et placées sur une table. On prévint les deux parties que tout était prêt. — Avez-vous les instruments et les bandages nécessaires? me demanda-t-on. — Et qu'importe, s'écria Trévor, si les pistolets sont leur devoir! Un domestique monta à l'instant sur le meilleur cheval de lord F..., et courut emprunter chez un chirurgien, qui ne demeurait qu'à quelques milles, tout ce qui était nécessaire. Il me semble voir encore toutes ces figures pâles et immobiles qui, entouraient la table. On remplit les deux pistolets aux deux adversaires. Il croyait qu'une mort certaine les attendait, et ce fut pourtant d'une main sûre qu'ils serrèrent la main de leurs amis. Je ne pouvais détacher mes yeux de ces deux adversaires. Leur air sombre et résolu, leur physiologie calme, froide, impassible comme la mort qu'ils bravaient leur donnaient un aspect terrible et sublime. — Qui nous donnera le signal! dit le capitaine d'une voix haute; dans un pareil duel, celui qui tire une seconde avant son adversaire est un assassin, un meurtrier. Dans cet instant, arrivait en toute hâte le chirurgien, chez lequel le domestique était allé. — Vous donnerez le signal! lui cria-t-on. Et le chirurgien, d'une voix tremblante et les yeux fermés: — Lève vos pistolets! Le canon des deux armes toucha le sein de deux adversaires. — Quand j'aurai compté trois, vous ferez feu. Une... deux... trois... Une seule détonation se fit entendre; le cho les fit reculer de quelques pas; leurs amis s'élançèrent vers eux. — Qu'est-ce que cela signifie? s'écrièrent à la fois les deux adversaires. Qui ose ainsi jouer de nous?

GRANDS AVANTAGES!

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNÉS

REVUE CANADIENNE.

PRIMES EXTRAORDINAIRES.

A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL, pour UNE ANNEE et paieront leur abonnement d'AVANCE...

Ainsi en payant SIX PIASTRES les abonnés recevront de suite en souscrivant la valeur de leur argent et ils ont le JOURNAL et l'ALBUM pour rien pour un an.

Il y a maintenant 15 livraisons de l'ALBUM publiées. Chaque livraison contient 4 pages de musique; les 15 livraisons forment 60 pages, ou 120 pièces de musique nouvelle et variée.

Nous voulons voir l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la Revue Canadienne dans toutes les familles en Canada. C'est le seul Recueil de ce genre publié dans le pays et il contient un grand nombre de morceaux originaux...

Pour les personnes de la campagne qui nous écriront (franco), nous livrerons leurs numéros à nos bureaux ou nous les expédierons par la malle, aussitôt après la réception de leur abonnement.

Le postage des 15 livraisons sera de 5s. payable par les abonnés. Comme nous avons peu de copies de la 1ère livraison de 1846, ceux qui veulent avoir la file complète feront bien de se hâter.

Montréal, 13 avril, 1847.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal, COUR DU BANC DE LA REINE.

Présents: L'honorable M. le juge KOLLAND, M. le juge DAY.

ESTACQUE ROULEAU, fils, cultivateur, de la paroisse de St. Anne, dans le District de Montréal.

ANTOINE CLAUDE DU NICOLAS, cultivateur, de la paroisse de St. Anne, Défendeur.

LA COÛR sur la motion de Messieurs LA FORTAINE & BERTHELOT, avocats du Demandeur...

Par la cour, MON, COFFIN & PAPINEAU, P. B. R.

AUX MESSIEURS DU BARREAU. LES SOUS-SIGNÉS ont nommé les MESSIEURS DU BARREAU...

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. DEPOTS Pour les Plantes d'Ornement, ARBRES FRUITIERS ET FORESTIERS...

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

Établissement de Parfumerie, A NEW YORK, 305 BROADWAY.

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES SOUS-SIGNÉS expédient de nouveau, le 26 de ce mois, des COMMANDES pour la FRANCE. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres...

LIBRAIRIE CANADIENNE, rue St. Vincent No 3, 13 avril, 1847.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No 3

15 avril 1847.

CHÉMIN DE FER DE MONTREAL ET LACHINE.

DES SOUS-SIGNÉS seront reçues au Bureau du chemin de Fer de Montréal à Lachine jusqu'à 5 heures P. M.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et Lachine.

No. 3, Grande rue St. Jacques, Montréal, 9 avril 1847.

A LOUER.

DEUX MAISONS en pierre à Deux Étages, avec deux dépendances, rue St. Louis, faubourg St. Louis.

A VENDRE, Aux Bureaux de la Revue Canadienne, Le 1er VOLUME de l'ALBUM, ÉLÉGAMENT RELIÉ.

Prix: seulement 15 schellings. TROIS PIASTRES. 13 avril.

BAZAR ET LOTERIE.

LES DAMES PROTECTRICES des Hospices de St. Joseph et de Laurent, informant le Public que leur BAZAR et LOTERIE auront lieu...

N. B. Le Bazar s'ouvrira à DEUX heures de l'après-midi, et le temps est beau, sinon il sera continué au lendemain. 9 avril.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ÉTABLI SON BUREAU, Rue St. Vincent, No 8.—Octobre 1846.

anné quelque chose de côté pour la Banque d'Épargne... Ainsia vous savez ménager quelque chose chaque année sur vos profits vous aurez bientôt un capital. Ce capital ira grossissant de jour en jour.

Souvenez-vous que l'argent est d'une nature profrique, comme dirait le bonhomme Richard l'argent peut engendrer l'argent, les petits qu'il a fait en font d'autres plus facilement encore et ainsi de suite.

Nos lecteurs ont du lire avec intérêt le rapport des affaires de la Banque d'Épargne de la cité et du district. Il prouve suffisamment la popularité de l'institution. Durant les derniers six mois on a déposé £47100 15 11, et dans ce court espace de temps, malgré les dépenses indispensables à un établissement qui commence et une taxe de £50 la Banque a déjà réalisé un joli profit de ses placements; mais ce qui indique que le public apprécie de plus en plus les avantages qu'il y a à placer dans cette Banque, c'est l'augmentation des dépôts des derniers cinq mois sur les premiers cinq mois, qui s'est élevée à dix mille et quelques cents louis.

Voltageurs de Montréal.—Le col. Alphonse de Salaberry du 16e bataillon de milice de Montréal, vient d'être nommé colonel des Voltageurs de Montréal.

Opposition sur le St. Laurent.—Il paraît que les compagnies de steamers sur notre rivière n'étant pas d'accord entr'elles, il y aura une forte opposition durant la prochaine saison.

Le Grand-Vicaire McDonald, pasteur de l'église catholique de Toronto, est décédé en cette ville la semaine dernière, âgé de 75 ans. Ce digne prêtre a emporté au tombeau l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu.

Vols.—Les voleurs exploitent sur une grande échelle, vols de grands chemins, vols domestiques, filouterie, rien ne manque à la nomenclature des hauts faits de ces messieurs. Mercredi dernier un individu se promenant tranquillement sur le quai s'aperçut qu'un filou lui avait filé la somme de huit piastres. Le voleur court encore et notre promoteur juré mais un peu tard qu'on ne l'y prendra plus.

Mais ceci n'est qu'un badinage à côté du vol commis chez M. A. Archambault du pied du courant. Ce monsieur a à son service depuis deux ans un nommé Hagan et sa femme. Jeudi dans la nuit M. Archambault est éveillé par ceux vers une heure du matin; ils lui demandent s'il n'a pas entendu du bruit à sa fenêtre. M. Archambault sort précipitamment de son lit pour regarder dessous si le coffre contenant son argent y était; le coffre avait disparu. On peut concevoir la douleur du pauvre homme, car son coffre contenait \$1100. Le coffre fut subseqüemment trouvé dans la cour, mais l'argent n'y était pas. Comme il paraissait avoir été ouvert par la clef, et que la clef fut trouvée dans la maison, on soupçonna les époux Hagan. Ils sont écroués.

Ce vol doit être une leçon pour ceux qui gardent de telles sommes dans leurs maisons. Ils mé-

— Ces pistolets n'étaient chargés qu'à poudre! s'écria Trévor, tremblant de fureur.

Ce fut en vain qu'on leur représenta que la preuve éclatante de courage qu'ils venaient de donner aurait réparé leur honneur, qu'une réconciliation était nécessaire; leur colère semblait s'accroître; je crus voir deux furies.

— Non, non, il n'en sera pas ainsi! s'écria Trévor.

Et ses dents semblaient se broyer dans sa rage.

— J'aperçois deux épées, dit le capitaine. Et il détacha de lambris et tira de leurs fourreaux les lames étincelantes.

Il les mesura. Trévor saisit la sienne avec un transport féroce.

— On ne nous trompera plus. En garde! La vengeance, la soif du sang étincelaient dans leurs regards.

Nous étions là saisis d'horreur, glacés, immobiles, comme sous la puissance d'un charme infernal. Notre œil suivait à peine et avec effroi les larmes brillantes, d'où jaillissaient des éclairs. La rapidité de leurs mouvements, la promptitude de leurs attaques, les coups affreux qu'ils se portaient, tout nous déviait les horreurs d'un combat à mort.

L'un d'eux tomba, le corps percé de part en part; c'était le capitaine. Sa main s'appuya sur sa blessure; il voulait parler et tendit le dernier soupir.

— O mon Dieu! s'écria Trévor en tombant à genoux auprès du cadavre sanglant de son adversaire, n'est-ce pas un songe? Sa voix était faible et monotone; plus pâle que sa victime, l'agonie du désespoir semblait peser sur lui.

Trévor se hâta de quitter l'Angleterre. Il ne se maria jamais, ne revit jamais la jeune Marie, et mourut sur le continent. (Mém. d'un Médi.) LE DR. HARRISON.

ritent presque de les perdre. En les plaçant dans une banque elles sont à l'abri de pareils dangers et rapportent des profits et intérêts. Actes aux vieux thésauriseurs.

Vol sacrilège.—Les journaux de Québec nous donnent les détails d'un vol commis dans l'église de St. Patrice de cette ville. Ce temple comme toutes les églises catholiques, demeure ouvert du matin au soir de chaque jour, et c'est rare que des vols aient été commis le jour dans nos églises. Cette fois d'audacieux voleurs sans respect pour la sainteté du lieu, ont emporté la grande croix de l'autel, qu'ils croyaient sans doute d'argent massif, mais qui n'était qu'argenté. Après l'avoir brisée, ils s'aperçurent de leur erreur et le lendemain on trouva les fragments à la porte de la chapelle du séminaire.

Bazar et Loterie.—C'est aujourd'hui que sont ouverts le Bazar et la Loterie des Dames Protectrices des Hospices de St. Joseph et de St. Laurent. Le but et l'objet de ce Bazar sont de vendre et faire rendre en toute les Dames et Messieurs de la ville. Mais les objets offerts en vente sont bien dignes d'y attirer les gens en grand nombre, sans parler des jolies femmes qui sont à la tête de l'œuvre charitable, qui vous donneront bien un de leurs plus doux sourires si vous savez vous montrer généreux et compatissants pour les pauvres. Allez donc au Bazar ce soir et demain encore, car il sera continué et rappelez-vous toujours que l'argent dépensé en œuvres charitables n'appauvrit pas, mais au contraire vous est rendu au centuple. Voir l'annonce.

La Revue de Législation et de Jurisprudence.—La 3e livraison pour 1847 de cette utile publication nous est parvenue. Il est inutile pour nous de la recommander de nouveau au public; tous les hommes d'affaires qui voudront bien la parcourir, en apprécieront de suite tout le mérite.

Barker's Canadian Magazine.—Nous accusons réception de la 11e livraison. Ce Recueil entièrement composé de littérature canadienne mérite à ce titre seul, l'encouragement et le patronage du public.

— On nous écrit des Eboulements (comté de Saguenay) eu date du 30 mars, qu'une tempête d'une violence telle qu'on n'en a pas vu de semblable depuis quarante-quatre ans, s'y est fait sentir le samedi précédent, accompagnée d'une forte chute de neige. Dans le voisinage de l'église, des granges et des tables ont été renversées, dont deux entièrement écroulées jusqu'à leurs fondations. Les couvertures de l'église, de la sacristie, d'une maison et d'une autre grange ont aussi été endommagées; près de la moitié de celle de la sacristie a été enlevée. Plusieurs autres bâtiments ont souffert plus ou moins; et une gneléne en hivernement, après avoir cassé la chaîne de son ancre, a été entraînée en dérive. On craignait qu'il ne fût arrivé d'autres accidents que l'on ne connaissait pas encore. (Canadien.)

HOTEL DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.—Nos compatriotes de Québec nous donnent un noble exemple qu'il faut se hâter de suivre à Montréal. Nous en avons déjà parlé à nos lecteurs. Nous y revenons avec plaisir. Nous voyons dans le rapport officiel de l'Assemblée trimestrielle de la Société de la St. Jean-Baptiste de Québec, que la construction de l'hôtel de la St. Jean-Baptiste est maintenant assurée. Le projet fait fureur. Il a été adopté unanimement et avec le plus grand enthousiasme. On veut un édifice imposant, quelque chose de grand, de national, digne de la Société.

Déjà 250 parts sont prises, c'est-à-dire qu'on a souscrit pour £1000 à l'assemblée même, qui n'était nullement préparée à cela.

Il nous faut un Hôtel semblable en cette ville. Il en a déjà été question plusieurs fois; aujourd'hui il faut mettre la main à l'œuvre. Ci-suit-vent partie des procédés de l'assemblée de Québec:

Proposé par L. G. Baillargé écuyer, secondé par Jos. Cauchon, écuyer, M. P. P.

Quo les progrès toujours émissants de cette association, et le besoin qui se fait sentir tous les jours d'une salle publique assez vaste pour y tenir ses nombreuses assemblées rendent nécessaire et urgente la réalisation de ce projet, et que c'est l'opinion de cette assemblée qu'il est à propos de construire un bâtiment spécialement approprié à l'usage de cette société.

Proposé par P. J. O. Chauvaux écuyer, M. P. P., secondé par M. Benoit Marcoux.

Que les grands avantages qui ne peuvent manquer de résulter immédiatement pour les membres de cette société et la population en général de la construction de l'édifice en question demandent la réalisation de ce projet sous le plus court délai possible, et que c'est l'espoir de cette assemblée que la première pierre de cet édifice national soit posée solennellement le grand jour de la fête patronale de la Société St. Jean-Baptiste, 24 juin 1847.

Proposé par l'honorable Louis Massou, secondé par Cyrille Delagrave, écuyer.

Qu'il est à propos, que le dit édifice soit érigé dans la place la plus centrale et la plus propice pour les trois sections de cette société.

Proposé par J. P. Khénoume écuyer, secondé par W. Venner junr, écuyer.

Que chaque part soit de deux louis courant dont vingt chelins payables au premier appel des directeurs et les autres vingt chelins payables sous six mois ou plus tard, et que des listes de souscription soient immédiatement ouvertes.

Proposé par Joseph Hamel, écuyer, secondé par Aurèle Piamondon, écuyer.

Que le principe sur lequel cet édifice devrait être érigé, est la formation d'une société en commandite qui prendrait les moyens de se légaliser autant que possible et aussi vite que possible.

Proposé par le Dr. Robitaille, secondé par P. Gingras, junior, écuyer.

Que l'acquisition et le choix d'un terrain et la grandeur de l'édifice dépendant du nombre des parts souscrites et de beaucoup de considérations qui demandent un examen détaillé, ces objets soient

référés à un comité de neuf membres, dont trois dans chaque section, lequel comité fera son rapport au comité général de régie, auquel comité assemblée délégué tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation et mise à exécution du projet actuel.

États-Unis.

La prise de Vera-Cruz démentie.—Les opérations du siège.—Dernières nouvelles.—Dépêches du général Scott.—Obstacles et contre-temps.

Si les armes américaines vont vite aux Mexique, l'impatience publique va plus vite encore aux États-Unis. A peine si l'armée a débarqué devant Vera-Cruz, à peine si les opérations du siège ont commencé, et déjà se répand le bruit que la ville est prise. Les passagers arrivés lundi à Washington par le bateau de la maille y ont apporté cette nouvelle qui leur aurait été apprise à Charleston au moment même où le bateau démarrait. D'après cette nouvelle, Vera-Cruz aurait succombé à la suite d'une résistance désespérée qui aurait coûté huit cents hommes à l'armée du général Scott.

C'est là sans doute une nouvelle que nous devons nous attendre à recevoir un jour ou l'autre, et probablement avant qu'il soit long-temps; mais pour cette fois elle est évidemment prématurée.

Les dépêches officielles du général Scott publiées par l'Union, nous donnent l'explication d'un retard qui trompe toutes les impatiences. De nouveaux coups de vent sont venus interrompre les communications entre l'escadre et l'armée et entraver les opérations. A la date du 16, non seulement la grosse artillerie n'avait pu être mise à terre, mais le matériel de campement n'était pas entièrement débarqué et une partie de l'armée était encore sans tentes, exposée aux intempéries de la saison. Nous venons de voir que même le 19 on n'avait pu renverser que partiellement à combler ces lacunes. Le général Scott signale aussi comme un grave inconvénient l'absence de tous moyens de transport. Des wagons, des chariots, des chevaux et des mulets qu'il s'attendait à trouver en débarquant, n'étaient point encore arrivés de Brazos Santiago. C'est là un immense empêchement pour une armée qui s'étend sur un front de près de cinq milles et dont l'unique dépôt de vivres est à l'extrémité de ses lignes. Avant de rien entreprendre, il faut donc songer à assurer les subsistances et les moyens de communication.

Un autre obstacle encore paralysait les mouvements du général Scott; c'était l'absence de la cavalerie. Le régiment des régulier n'est en effet arrivé de Brazos que le 16 à bord du Yacqui; et l'on attendait encore de l'ampico celui des volontaires texenniens. Les opérations préliminaires du siège en souffraient nécessairement, les reconnaissances un peu éloignées n'étant pas possibles. Enfin, à ces contre-temps venait se joindre les difficultés naturelles du sol qui, coupé de collines de sable presque mouvantes et de bruyères épaisses, augmentait encore les fatigues déjà si grandes d'une installation de siège.

En raison de tous ces empêchements, les opérations n'avaient guère avancé aux dernières dates. On travaillait aux lignes, on escarmouchait avec l'ennemi. Le 14, le général Scott a fait avancer des détachements pour balayer l'intervalle qui le sépare de la ville et protéger les travaux du corps de génie. Les forts, de leur côté, continuent à tirer et à lancer quelques boulets, mais sans faire grand mal; de part et d'autre on pelote en attendant partie. (Courrier E. U.)

CORRESPONDANCES.

J. O. B. écr. Vaudreuil, reçue remise.

Dlle. L. A. Rivière du Loup, reçue remise. Nous remercions un correspondant de Québec de ses suggestions, nous en profiterons.

Bulletin Commercial.

ALCAÏNS.—Vente de 50 barils de Potasse à 27s. 6d.

FLAUN.—Au commencement de la semaine dernière il y a eu quelques ventes à 33s. pour livraison en mai et 32s. 6d. en juin. Depuis sur la nouvelle d'une hausse à New-York, il y a eu une hausse correspondante ici et des ventes à 33s. 6d. à 33s. 8d. livraison en mai, la supérieure à commandé 34s à 35s. partie commandé.

BLÉ.—Une grande transaction de blé rouge du H. C., a été faite à 6s. 2d. par 60 lbs. livraison en mai et 15,000 minots de blé, H. C., mêlé ont été vendus à 6s. 9d. à 7s. 3d. le blé du Bas-Canada a été vendu 7s. le minot.

Les Pois ont été vendus 5s. 9d. par minot. L'ORGE.—3s. 9d. le minot.

LE FRET.—Un engagement a été conclu pour de la fleur de ce port à Liverpool par un vaisseau de Québec pour 6s. 6d. par baril.

L'ÉCHANGE.—Lettres privées 5½ de prime à 90 jours; lettres de banques à 60 jours, 6½ par cent.

Décès.

En cette ville, le 9, M. Simon Le Tourneau, âgé de 60 ans.

En cette ville, hier matin, M. J. Hte. Lebeau, marchand, âgé de 33 ans et 6 mois, après une longue maladie soufflée avec la plus grande résignation; il laisse pour déplore sa perte une femme et huit enfants et un grand nombre d'amis qui ne cessent de le regretter. Ses funérailles auront lieu mercredi matin, le 14 du courant. Tous ses amis sont priés d'y assister.

A l'église St. Basille, chez son beau-frère, M. John Nockle, le 9 du courant, M. Emmanuel Laberge, âgé de 30 ans et un mois.

A Nicolet, Mercredi matin le 7 du présent, M. rie Anne Cordilla enfant de M. F. Sévère Beauchemin, âgée de 2 ans et 4 mois.



BANQUE D'EPARGNES, DE LA CITE ET DU DISTRICT.

La première assemblée générale des Directeurs de cette institution a eu lieu au Bureau de la Banque, No. 46, Grande rue St. Jacques, lundi le 5 avril à trois heures.

Benjamin Brewster éc., fut appelé au fauteuil; le caissier agissait comme secrétaire. Le président ouvrit l'assemblée par la lecture de l'avis, et fit ensuite quelques remarques convenables à la circonstance, en félicitant les directeurs sur l'état prospère de l'institution.

William Workman éc., Président du Bureau des Directeurs-gérants, présenta alors le rapport suivant et soumit les états qui l'accompagnent.

RAPPORT DU BUREAU DES DIRECTEURS-GÉRANTS DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT DEPUIS LE 28 MARS 1846 AU 1^{ER} AVRIL 1847, PRESENTE' A L'ASSEMBLEE GENERALE, AU PATRON, VICE-PATRON ET AUX DIRECTEURS HONORAIRES, LE 4 AVRIL 1847.

En conformité à l'acte d'incorporation et aux règlements de cette institution les Directeurs-gérants ont convoqué l'assemblée d'aujourd'hui, étant le premier lundi d'avril, dans le but de soumettre au Patron, Vice-Patron et aux Directeurs Honoraires un état détaillé des affaires de la Banque depuis son établissement au premier jour du courant; et en faisant cela les Directeurs-gérants espèrent qu'on leur permettra de remarquer que les progrès rapides qu'a fait cette institution depuis qu'elle a été en opération, seulement durant une période de dix mois, et l'état de prospérité où elle se trouve aujourd'hui doivent être pour les premiers fondateurs et les amis de l'institution un juste sujet de satisfaction.

Durant la courte époque plus haut mentionnée, la somme de £47,100 15 11 a été déposée dans la Banque et celle de £17,750 12 2 a été retirée; laissant une balance due aux dépositaires le 1^{er} du courant, de £29,350 3 9 comme il appert par l'état publié plus bas. En référant à la classification des dépositaires, on observera qu'une partie considérable de ce montant a été déposée en petites sommes, ce qui remplit un des principaux objets pour lesquels cette institution a été établie et augmente son utilité.

Certes, s'il fallait quelque chose pour convaincre les plus sceptiques de telles institutions, l'expérience de chaque jour de ce Bureau pourrait bien le fournir. On a trouvé qu'en plaçant le montant minimum d'un dépôt aussi bas qu'un chelin, les avantages qu'offre la Banque sont mis à la portée des classes les plus humbles de la société; et de là on peut citer plusieurs cas, où de petites sommes qui, sous des circonstances ordinaires auraient été peut-être follement dépensées ou pour de mauvais objets, ont été placées dans la Banque et ont formé le noyau d'un montant plus considérable et produit en même temps un aiguillon pour augmenter des habitudes d'industrie et d'économie.

Pour ce qui concerne les prêts et les placements, le Bureau a l'honneur de dire, que suivant les dispositions de l'acte d'incorporation, il a pris le plus grand soin de choisir les meilleures garanties publiques, en outre de laquelle il a toujours joint et exigé sur les Prêts des garanties personnelles, et comme les Prêts sur les garanties de Biens-Fonds ne sont que trop souvent accompagnés de risques, il a évité entièrement de prendre cette espèce de garantie, vu les embarras qu'elle amène toujours à sa suite.

Dans la conduite intérieure de la Banque, le Bureau a apporté la plus stricte économie, comme on peut le voir dans l'état des dépenses, considérant surtout que la Banque a à payer une taxe exorbitante de £50 (ce qui fait cinq louis par mois) et les grandes dépenses qu'il faut toujours faire en commençant tout établissement. Malgré tous ces désavantages il n'a pu cependant élever l'intérêt à cinq par cent sur tous les dépôts et montrer un surplus clair de £241 6 9.

En remettant aujourd'hui son mandat, le Bureau espère que son administration des affaires qu'on lui avait confiées, rencontrera l'approbation de cette assemblée et de ceux qui ont honoré l'institution de leur patronage distingué et que pour l'avenir sous la conduite de ses successeurs en office, la Banque continuera à augmenter en utilité et remplira ainsi le but pour lequel elle fut formée. Le tout néanmoins humblement soumis.

Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal, No. 46, Grande Rue St. Jacques, Lundi 5 avril 1847.

Etats soumis à l'Assemblée Générale du 5 avril 1847.

| Doit. | 1847. | CREDIT. | 1847. |
|--|--|---|---|
| Avril, 1.—Au montant dû aux dépositaires à cette date y compris l'intérêt... A balance d'intérêt gagné à cette date... A déduire.—Dépenses, salaires, loyers, taxe de la Cité, &c.... Balance étant le surplus gagné après paiement des dépenses et des intérêts. | £ 29,350 3 9 619 4 4 831 17 7 294 6 9 | £ 29,350 3 9 9,986 19 6 1,220 0 0 5,000 0 0 10,370 0 0 307 12 1 1,870 2 7 26 11 7 99 15 3 20 0 0 65 9 6 | £ 47,100 15 11 17,750 12 2 29,350 3 9 28,189 1 10 28,109 13 1 9,718 10 3 |
| | £29,351 10 6 | £29,351 10 6 | |

Le nombre de comptes ouverts depuis le commencement, le 26 mai 1846 au 31 mars 1847 (10 mois) a été de 647 et le montant déposé de £47,100 15 11

Le nombre de comptes clos durant la même époque de 147 et le montant retiré £17,750 12 2

Ce qui laisse une balance due à 500 Dépositaires de £29,350 3 9

Montant déposé dans les premiers cinq mois £18,691 1 10

Montant déposé dans les derniers cinq mois 28,109 13 1

Augmentation des derniers cinq mois 9,718 10 3

JOHN COLLINS, Caissier.

Les résolutions suivantes furent alors passées unanimement :

Proposé par Toussaint Peltier éc., secondé par D. P. Jones éc. "Que le rapport et l'état des affaires de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, maintenant soumis par le Bureau des Directeurs-gérants est très-satisfaisant et qu'il soit reçu, approuvé et publié."

Proposé par Henry Jackson éc., secondé par E. Watling éc. "Que les remerciements de l'assemblée soient offerts au Bureau des Directeurs-gérants pour leur bons services dans la conduite des affaires de la Banque depuis son établissement."

Proposé par Nelson Davis éc., secondé par Wm. Workman éc. "Que les remerciements de cette assemblée soient dûs au caissier John Collins, pour l'habileté et l'infatigable attention par lui déployée dans l'accomplissement des devoirs de sa charge."

L'assemblée procéda ensuite à l'élection du Bureau des Directeurs-gérants pour l'année suivante, et les messieurs suivants furent diement élus.

- | | |
|---|---|
| William Workman, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourrel, Pierre Beaulieu, L. T. Drummond, Henry Judah, | Alfred LaRoque, Hon. Francis Hincks, H. Mulholland, Luther H. Holton, John Tully, Damase Masson, Nelson Davis, Joseph Grenier. |
|---|---|

Le Président ayant quitté le fauteuil et Toussaint Peltier éc. y ayant été appelé, les remerciements de l'assemblée furent votés à Benjamin Brewster éc. pour sa conduite courtoise au fauteuil durant cette assemblée.

L'assemblée alors se sépara, et immédiatement après les Directeurs-gérants nouvellement élus, se réunirent et élurent unanimement Wm. Workman éc., Président et Alfred LaRoque éc., Vice-Président.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

MAISONS & c. A LOUER.
MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'aisance, Fourneaux, etc.
—Aussi—
Une OFFICE ou MAGASIN. S'adresser sur les lieux, Rues Craig et St. Dominique, près du Champ-de-Mars, à P. MOREAU.
12 mars, 1847. 2 ps

A LOUER,
Et possession au premier Mai.
Le MAGASIN et dépendances, rue St. Paul, présentement occupé par Messrs Moss & Robinson.
30 mars. J. L. BEAUDRY.

PLACE SAINT-ANTOINE.
A LOUER, LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.
—Aussi—
La Maison en briques à deux étages faisant les coins des rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.
S'adresser à JEAN BRUNEAU.
9 fév.

A VENDRE.
PETIT Livre de prières pour le Jubilé Universel, contenant le manuscrit et la lettre apostolique, avec prières de la messe, de la communion, de la confession, etc. etc. A l'imprimerie de LOUIS PERRAULT.
19 mars 1847.

A LOUER,
UN Superbe Magasin situé sur la rue des Commis saisois près le Marché Bonsecour de 30 pieds d front avec caves de la grandeur de deux Maisons communi quant au magasin, possession immédiate au premier mai prochain.
S'adresser à F. X. BRAZEAU, Rue St. Paul No. 112
9 fév.

A Louer.
UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DURHAM, avec un hangar et Cour spacieuse.
S'adresser à LOUIS PLAMONDON, No. 177 Rue St. Paul.
12 fév.

A LOUER.
UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Ec.
Pour les conditions, s'adresser à LOUIS RAYMOND PLESSIS, Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162
12 fév.

A LOUER.
LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre et Taille, faisant l'encoignure des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Eager et Lafontaine. Possession au 1^{er} MAI prochain. Un Bail des lieux susdits sera donné pour plusieurs années.
—Aussi—
Une MAISON en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spacieux terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire soussigné. Possession au 1^{er} Mai prochain. S'adresser à JOHN OSTEL, ou à C. A. BRAULT, N. P.
19 fév.

A LOUER.
Possession au Premier de Mai.
L'E MAGASIN rue Notre-Dame, maintenant occupé par MM. HANAFORD & BELL, adjoint au lieu de M. JOHN HOY, pour les conditions, s'adresser à AUSTIN CUVILLIER,
12 mars

A LOUER.
UNE MAISON et dépendances à Deux et Trois étages, située dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack.
Pour les conditions, s'adresser à L. RAYMOND PLESSIS, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162.
12 fév.

MAISON A LOUER.
DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Coté avec glacière, écurie, etc.)
—Aussi—
Deux jolies maisons situées Rue St. Joseph (Faubourg St. Joseph) pour une petite famille avec un jardin à chaque glacière écurie &c.
S'adresser à LOUIS DELAGRAVE, Rue des Commissaires à C. A. BRAULT N. P.
fév. 1847.

BANQUE DU PEUPLE AVIS.
LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le HUITIEME versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain.
B. H. LENOIRE, Caissier.
Montréal, 30 Mars 1847.

Cours de Médecine à Québec.
LE DOCTEUR PAINCHAUD ouvrira son Cours sur la MÉDECINE et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la première semaine de Mai prochain.—30 mars.

ON DEMANDE.
POUR L'INSTITUT CANADIEN, un jeune Garçon de 12 à 13 ans pour prendre soin de la chambre de nouvelle. S'adresser à ce bureau ou aux membres du comité.
26 mars 1847.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQUAIRE, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster. coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.
LOUIS PLAMONDON.
Montréal, 15 déc. 1846.

TOUTES Personnes endettées envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY, veuve de feu Hon. Jacques PHILIPPE SAUVEUR DE BEAUJEU sont requises de payer au soussigné à l'HOTEL D'ONEGANA, Rue Notre-Dame, ce quelles doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priées de présenter leurs comptes aussi au soussigné ou à D. E. Papineau, N. P. rue Notre-Dame No. 164.
SAUVEUR DE BEAUJEU, Exécuteur Testamentaire.
5 mars 1847.

TAPISSERIE A VENDRE.
3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons.—A vendre à bon marché au No. 177, Rue St. Paul.
LOUIS PLAMONDON.
Montréal 12 février 1847.

Revue de Legislation et de Jurisprudence.
S. LELIÈVRE et F. RÉAL ANGERS Rédacteurs et Propriétaires,
PARAIT une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de poste à part, payables d'avance.
On s'abonne chez E. R. FABRE & Cie., agent où les 1re et 2de livraisons sont en vente.
23 mars.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.
PATRON : Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.
Bureau des Directeurs,
W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourrel, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.
A VIS est par les présentes donné que cette institution paiera Cinq PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant. Les Dérivés sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jueuis ou Vendredi, et que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

TAPISSERIE.
6000 PIECES de TAPIS-ERIE (Pier fleur pour Chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & CIE.
19 mars. Vis-à-vis le Palais de Justice.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE,
PAR MESSIRE LEON GINGRAS, DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.
CET OUVRAGE impatientement attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes en octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.
Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription ont été déposées chez E. R. FABRE & Cie. et chez MM. CHAPLEAU & LA MOTHE, Libraires.—Ainsi qu'à l'Évêché.
G. N. GOSSELIN, Agent.
Montréal, 15 janvier, 1847. 1 fr. 6s.

Chemin de Fer
DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE,
A VIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à sa prochaine Session, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilège de construire le PORT projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans levés. Le dit Pont aura cinq espaces de cent cinquante pieds chacun, et un de pas moins de soixante pieds, sur le Canal. La plus basse surface de la charpente du pont sur le dernier espace, sera élevée au-dessus des plus hautes marées de vingt-sept pieds, quatre pouces de trente sept pieds quatre pouces au-dessus des basses eaux ordinaires, et trente pieds six pouces au-dessus de la hauteur moyenne de l'eau durant la saison de la navigation.
Par ordre THOMAS STEERS, Secrétaire.
Bureau de la Compagnie, Montréal, 26 mars 1847.

LA CHIMIE AGRICOLE,
Mise à la portée de tout le Monde.
OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & Cie.
19 Février, 1847.

V. CARLIER, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et Cie.
N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition.—à des prix modérés.
28 juillet, 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Coté, derrière la banque de Montréal,

M. GUILBAULT, à l'honneur d'an noncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, et qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.
On ne paye rien pour voir.
13 oct.

A VIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de L'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Braut, notaires, et tel que le leur a intimé le soussigné par le ministère de M. C. A. Braut, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.
LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritiers Normandeau.
29 janv.



NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)
VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Ad-bion, le Caladonnais, l'Erromanga et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir :
Châles de toutes descriptions
Cashmere et mouss. de laine du dernier goût
Soie caracaté et autres descriptions
Draps pilots et castors, différentes couleurs
Dreskin et Casimir
Draps fins pour Dames et Messieurs
Etoffes à veste, du dernier goût
Fanelles, Couvertes et Plinés.
Le tout à des prix très modérés.
18 septembre.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., en a même une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention.
Montréal, 9 déc. 1846.

FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de Marché à Fois, 400 verges de TAPIS FLORIS, de patrons et grandes assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cirées pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Caps et Mantoux, etc.

PORTER.
NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ce Porter anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard,) les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. "Je puis affirmer d'après l'expérience," dit M. Child, auteur d'un *Traité pratique*, sur la fabrication du Porter, "qu'ils (les brasseurs de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues."
PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.
Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847. 3c.

Blé de Semence.
400 MINOTS de BLE de la MER NOIRE d'une qualité supérieure, à vendre.
S'adresser à M. J. HAYS, 38 Bâtisses de l'Acqueduc.
Montréal, 12 mars 1847.

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier.
IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE